



Offre de reprise



50 €
de bonus reprise



50 € de bonus reprise de votre ancienne
Caméra Intérieure Netatmo et l'achat
d'une nouvelle Caméra Intérieure Advance* .

Modalités de l'offre Netatmo : 50 € remboursés « bonus reprise »

Attention : L'offre est limitée aux 500 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site internet www.netatmopromo.com (compteur en ligne).

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Cette offre est proposée par la société NETATMO, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 532 501 848, dont le siège social est sis 245 rue du vieux pont de Sèvres, 92100 Boulogne Billancourt, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice.
- Cette offre est uniquement réservée aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine et en Corse, en Allemagne, en Italie et en Espagne hors personnel de la société Netatmo et des sociétés organisatrices.
- Cette offre est réservée au produit éligible listé ci-dessous, dans la gamme des produits non professionnels.
- L'offre est limitée à un dossier par foyer (même nom, prénom et même adresse, même ticket de caisse, et même IBAN) **sur toute la durée de l'opération.**
Par dossier s'entend une demande d'un remboursement pour l'achat d'une ou plusieurs références éligibles. En cas d'achat de plusieurs produits, ces derniers devront figurer sur le même ticket de caisse pour bénéficier du remboursement, dans la limite de 50€ quel que soit le nombre de produits achetés.
- Cette offre est non cumulable avec d'autres offres promotionnelles et/ou remises et/ou réductions et/ou coupon de réduction en cours.

VALIDITÉ DE L'OFFRE

Cette offre est valable pour **les achats réalisés en France métropolitaine et Corse, Italie, Allemagne et Espagne entre le 19/02/2025 et le 30/06/2025 inclus parmi les références éligibles détaillées ci-après auprès sur <https://shop.netatmo.com/fr-fr/>**

Le montant remboursé est variable selon les références ci-dessous :

Achat d'un produit seul et renvoi de votre ancienne Caméra Netatmo Intérieure Intelligente	
Références éligibles*	Montant de Remboursement
Caméra Intérieure Advance (NPC)	50 €

*voir la liste de l'EAN éligibles sur www.netatmopromo.com

(Attention, vous ne pourrez bénéficier que d'un remboursement de 50 € maximum quel que soit le nombre de produits achetés, de surcroit si votre participation est dans les 500 premières.)

Les achats doivent être effectués uniquement sur <https://shop.netatmo.com/fr-fr/>

Toute participation transmise après le 12/07/2025 minuit, incomplète, frauduleuse, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considérée comme non conforme.

VOTRE DOSSIER DE REMBOURSEMENT

- Rendez-vous obligatoirement sur le site www.netatmopromo.com, en cliquant sur l'offre N°3860, muni de votre preuve d'achat et de vos coordonnées bancaires en vous connectant entre le 19/02/2025 et le 12/07/2025 inclus jusqu'à minuit.
- Remplissez intégralement le formulaire d'inscription en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN).
- Déclarez votre ou vos achats en sélectionnant la date d'achat, la ou les référence(s) achetée(s), ainsi que l'enseigne d'achat.
- Téléchargez en ligne une photo ou un scan au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse entier ou de votre facture d'achat, ou de la facture de prestation de service d'installation du produit, où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, le prix du ou des produit(s) et la ou les référence(s) du produit. Dans le cas d'un achat en ligne, le bon de livraison est accepté.
- Téléchargez la photo ou le scan du/des code(s)-barres à 13 chiffres original(aux), préalablement découpé(s), sur l'emballage du produit.
- Renvoyez la Caméra Intérieure Intelligente Netatmo avec son chargeur et le bon de retour fourni au plus tard le 31 juillet 2025. Le produit devra être fonctionnel.

Une fois votre participation effectuée, vous recevrez un premier mail confirmant que vous êtes bien enregistré et que votre participation va être traitée.

Toute participation incomplète, erronée, illisible, ou non enregistrée sur le site internet : www.netatmopromo.com, fera l'objet d'un courriel indiquant les raisons du non-remboursement. Les éventuels frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

RÉCEPTION DU REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre et si vous faites partie des 500 premières participations, vous recevrez votre remboursement de 50 € maximum par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des dossiers et de leur validation conforme. Un e-mail de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (N°3860) dans l'objet de votre e-mail.

RESPONSABILITE

Il est précisé que la société NETATMO ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site hébergeant l'opération. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site Internet de l'offre www.netatmopromo.com et la participation des participants à l'opération se fait sous leur entière responsabilité

INFORMATIONS DU CONSOMMATEUR ET DONNÉES PERSONNELLES

- Toute réclamation effectuée après le 31/08/2025 ne sera plus prise en compte.
- Cette offre est réservée aux personnes physiques (non pro)
- La société NETATMO ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (problèmes de connexion Internet, mauvais adressage des demandes...).
- Les achats effectués dans des magasins situés hors de France métropolitaine et Corse, Allemagne, Italie et Espagne ou des sites web non immatriculés en France, Allemagne, Italie et Espagne ne seront pas pris en compte.
- La société NETATMO se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.
- Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off (société immatriculée au RCS de Aix-en-Provence sous le numéro 800475683, dont le siège social est sis remplacer l'adresse de Take Off par : 4095 Route d'Eguilles – 13090 Aix-en-Provence, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice), sous-traitant de cette opération pour le compte de la société NETATMO, en leur qualité de responsable de traitement conjoints. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de NETATMO, vos données personnelles seront transmises à leur service marketing et pourront être conservées pendant une durée maximale de 2 ans à compter du dernier contact de votre part. Nous vous informons que dans ce cas, cela pourra donner lieu à la création d'une fiche client sur notre outil de gestion de la clientèle (CRM). Vous disposez notamment du droit de vous opposer à ce traitement, dans les conditions définies ci-après. Vos données personnelles sont exclusivement destinées à la société NETATMO et à l'agence Take Off dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf si vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de NETATMO. La société NETATMO et l'agence Take Off traiteront vos données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.
- Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés et au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil (RGPD), vous disposez, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition au traitement, d'un droit à la portabilité des données et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr en précisant le N°3860 dans l'objet de votre mail. Votre demande sera traitée dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, vous serez informé de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Aucun paiement ne sera exigé pour l'exercice de vos droits sauf en cas de demande manifestement infondée ou excessive. Dans ce cas, les sociétés organisatrices se réservent également la possibilité de ne pas donner suite à votre demande. Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande, nous vous rappelons que vous pouvez introduire un recours devant la Commission Informatique et Libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr/>